



COMPLIANCE

CHARTE ETHIQUE

AVANT-PROPOS



Au sein d'Eutelsat Group, l'un des principaux opérateurs satellitaires au monde, nous sommes convaincus que l'intégrité, la cohérence et la transparence sont essentielles à la poursuite de notre réussite.

À mesure que notre entreprise évolue et progresse vers ses objectifs stratégiques, il est inévitable que nous soyons confrontés à des défis commerciaux et techniques transfrontaliers de plus en plus exigeants.

En tant que leader de notre secteur, il est plus important que jamais que nos valeurs reflètent une approche solide, loyale et durable de nos activités.

Ce Code d'éthique constitue un cadre de référence destiné à faciliter des décisions alignées sur nos valeurs et sur notre vision d'un développement responsable et pérenne.

Jean-François Fallacher
Chief Executive Officer

NOTRE MISSION

Anticiper l'évolution des communications du futur grâce à une technologie satellitaire de pointe afin d'ouvrir la voie à de nouvelles formes de communication, permettant à chacun d'être connecté partout dans le monde entier.



DES VALEUR COMMUNES POUR UN PROJET COMMUN

Eutelsat compte parmi les plus grands opérateurs mondiaux de satellites et contribue à la puissante dynamique d'un tissu d'entreprises high-tech. Chez Eutelsat, l'engagement personnel et le travail collectif sont des facteurs essentiels à l'atteinte d'objectifs partagés et ambitieux.

Chaque jour, les salariés du Groupe œuvrent à déployer le potentiel de technologies innovantes pour que les usagers du monde entier puissent bénéficier des derniers services de vidéo et de connectivité. Tous travaillent à un projet commun fondé sur des valeurs partagées et défendent au sein du Groupe et en public, les valeurs qui leur sont chères.



ONE TEAM

- Coopérer au sein de l'organisation et œuvrer à la réalisation d'un seul et même objectif.
- Être individuellement responsable de sa propre action.
- Célébrer les réussites collectives.



CUSTOMER

- Placer le client au centre de toutes les décisions portant sur l'offre de produits, de services et d'expériences.
- Établir des relations fondées sur la confiance, la loyauté et l'éthique.
- Créer de la valeur pour nos clients comme pour l'entreprise en sachant sortir de notre zone de confort et en faisant preuve d'audace dans la quête de nouvelles idées.

RESPECT

- Respecter les différences, les opinions et les origines de chacun.
- Honorer nos engagements et tenir les promesses faites entre nous et envers les autres parties prenantes.
- Agir avec honnêteté et transparence, et se donner le temps d'expliquer les raisons qui motivent nos décisions.



GRANDS PRINCIPES

La Charte éthique énonce les principes directeurs qui régissent la conduite et le comportement professionnels de chacun au sein d'Eutelsat.

Les règles édictées par la Charte ne se substituent ni aux lois ni aux réglementations nationales et internationales que le Groupe respecte pleinement.

Il appartient aux salariés d'être, à tout moment, conscients de leur responsabilité juridique et éthique vis-à-vis d'Eutelsat et de l'ensemble des collaborateurs.

Objectif

- Permettre aux salariés de s'assurer que leur conduite professionnelle reste en tout point conforme aux normes d'éthique de la société.
- Permettre aux clients, aux fournisseurs, et plus généralement à tous les interlocuteurs extérieurs de mieux comprendre les normes d'éthique en vigueur dans l'entreprise.

Modalités d'utilisation

- Les salariés doivent lire et assimiler la présente Charte éthique ainsi que tout document auquel elle se réfère pour comprendre la culture d'entreprise et les valeurs qui régissent leurs actes.
- Cette Charte n'a pas vocation à englober tous les scénarios possibles. Dès lors, les salariés devront toujours se poser les questions suivantes :
 - La Charte éthique d'Eutelsat prend-elle en compte cette situation ?
 - Ce que l'on me demande de faire me semble-t-il inapproprié, contraire à l'éthique ou en contradiction avec les valeurs d'Eutelsat ?
 - Est-ce que le fait de rendre ma décision publique pourrait me porter préjudice ou cela aurait-il un impact négatif pour Eutelsat ?
 - Est-ce que l'on me force à prendre une certaine décision ? Quelle est ma part de responsabilité ?
 - Devrais-je demander l'aide de la Direction, du Département des ressources humaines et/ou de la Direction de la conformité ?

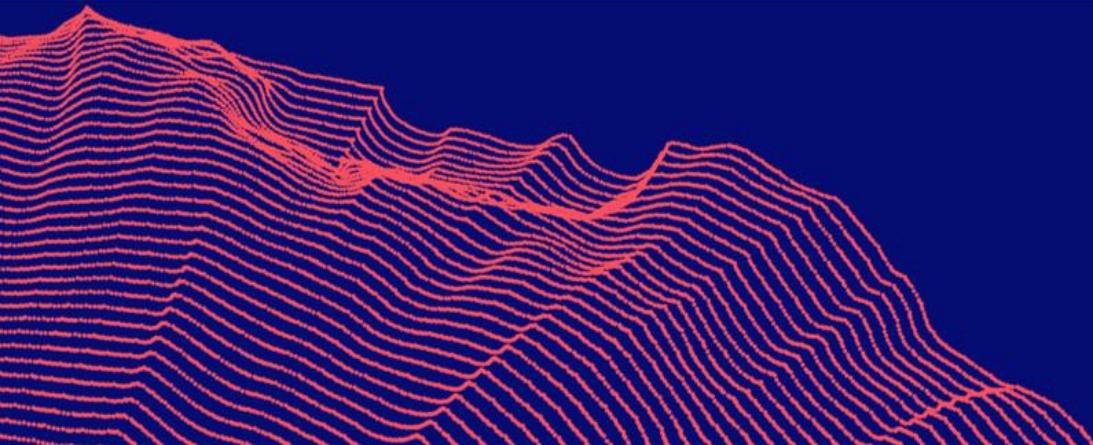
Les salariés sont invités à faire part de leurs préoccupations et à demander conseil au service concerné. Afin que la mise en œuvre de la présente Charte soit couronnée de succès, Eutelsat ne tolérera aucune mesure de rétorsion à l'égard des salariés qui manifestent leurs préoccupations en bonne foi.

Mise en œuvre de la Charte éthique

- Une copie de la présente Charte est communiquée à chaque salarié d'Eutelsat à qui il sera demandé d'en accuser réception par voie électronique. Le document est également mis à la disposition des interlocuteurs extérieurs sur notre site Internet.
- Chaque salarié pourra solliciter de plus amples informations et conseils sur la Charte éthique d'Eutelsat en s'adressant à : compliance_office@eutelsat.com.
- Le non-respect de tout ou partie de cette Charte peut faire l'objet de sanctions, sous réserve du respect des réglementations locales relatives au droit disciplinaire.

ENGAGEMENT A L'EGARD DE NOS CLIENTS ET PARTENAIRES

L'objectif d'Eutelsat consiste à établir des relations durables avec ses clients, ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le Groupe souhaite offrir à ses clients une qualité de service optimale doublée d'un appui constant, et contribuer à accroître leurs résultats en utilisant le levier de l'innovation technologique.



En tant que partenaires d'Eutelsat, les clients, fournisseurs et sous-traitants sont en droit d'attendre du Groupe qu'il fournit des informations claires et fiables, qu'il respecte ses engagements et qu'il assure en outre la confidentialité des informations qui lui ont été confiées par ses partenaires.

En tant qu'opérateur d'infrastructures satellitaires, Eutelsat est tenu à un devoir de neutralité et s'abstient d'émettre tout jugement sur les contenus diffusés par ses satellites. S'interdisant en outre toute prise de position idéologique ou politique, le Groupe suit scrupuleusement les instructions qui lui sont dictées par les autorités judiciaires ou de régulation, tant nationales qu'internationales.

Nos partenaires sont tenus de respecter dans leurs domaines des normes d'éthique équivalentes à celles d'Eutelsat.

Clients

La priorité numéro un d'Eutelsat est de satisfaire ses clients afin de les aider à aller au-devant des besoins de leurs propres clientèles et conquérir de nouveaux marchés. Eutelsat met tout en œuvre pour être le premier aux yeux de ses clients en termes de qualité, de valeur ajoutée, de service et d'innovation.

Cela signifie :

- Être attentif aux exigences et aux attentes des clients afin de leur soumettre des offres claires, exhaustives et précises ;
- Vérifier en permanence que les produits et les services fournis sont de la plus haute qualité ;
- Assurer un suivi et un soutien irréprochables lors de la mise en œuvre du contrat ;

Autorités gouvernementales

Les valeurs et principes défendus par Eutelsat déterminent les relations qu'entretient ce dernier avec les États et les administrations publiques, conformément aux dispositions juridiques et réglementaires applicables.

Respect de la libre concurrence

Eutelsat croit aux nombreux bénéfices qu'une concurrence libre, équitable et loyale peut offrir. Par conséquent, le Groupe proscrit tout comportement pouvant être considéré comme illégal du point de vue du droit de la concurrence, s'agissant, plus particulièrement, d'aspects liés à la fixation des prix, des conditions de vente et d'attribution de marchés. En particulier, si Eutelsat se lie à un concurrent, les parties concernées sont tenues de définir avec clarté et de manière réciproque les contours des informations échangées afin de ne pas en tirer un avantage déloyal en faveur du Groupe, et réciproquement. La violation des principes de concurrence loyale constitue un délit grave susceptible d'exposer Eutelsat et ses salariés à des sanctions civiles et pénales ainsi qu'à des mesures disciplinaires internes pouvant entraîner une rupture du contrat de travail. En cas de doute, les salariés sont invités à se référer au Manuel de conformité au droit de la concurrence d'Eutelsat et/ou à se rapprocher de la Direction juridique.

Fournisseurs et sous-traitants

Eutelsat a établi avec ses fournisseurs et sous-traitants des relations de coopération qui s'inscrivent dans la durée et sont fondées sur la confiance mutuelle. L'acquisition de biens et de services par Eutelsat découlent d'avantages que ces derniers présentent en termes de prix, de qualité, de performances, de livraison et d'adéquation aux besoins.

Faisant partie intégrante du processus d'achat, la bonne foi vis-à-vis de nos fournisseurs et sous-traitants requiert :

- La clarté des règles et des modalités de sélection des fournisseurs ;
- Un traitement équitable à l'égard des sociétés partenaires d'un bout à l'autre du processus décisionnel ;
- Le respect des conditions contractuelles fixées d'un commun accord.

Lutte contre la corruption

Dans l'exercice de ses activités, Eutelsat ne tolère aucune pratique liée à la corruption ou au trafic d'influence. Les salariés d'Eutelsat ne doivent en aucun cas se livrer à des pots-de-vin ou à toute autre forme de corruption, que ce soit dans le secteur public ou privé. De même, ils ne doivent jamais accepter un pot-de-vin ni une autre gratification qui les inciterait à enfreindre leur devoir de loyauté vis-à-vis d'Eutelsat ou entraverait leur capacité à servir les intérêts commerciaux d'Eutelsat.

Les salariés sont donc appelés à faire preuve de vigilance dans leurs relations avec les tiers (clients, fournisseurs et autres) à propos de toute proposition (cadeau, offre ou promesse, financière ou autre, faite directement ou indirectement) en lien avec leur qualité de salarié d'Eutelsat et visant à influencer une décision commerciale ou une action publique.

La violation des règles en matière de lutte contre la corruption est susceptible d'exposer Eutelsat et ses salariés à des sanctions civiles et pénales.

Sanctions internationales

Les sanctions économiques et financières établies par le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, les États-Unis et d'autres juridictions s'appliquent aujourd'hui à toute une série de pays et interdisent aux parties d'exercer des activités avec certaines sociétés et certains individus dans ces pays. Eutelsat s'engage à mener ses activités dans le respect de ces sanctions internationales et nationales ainsi que d'autres restrictions et contrôles liés au commerce, y compris les lois et règlements sur le contrôle des exportations. A cette fin, Eutelsat s'engage à sensibiliser ses employés au cadre légal et réglementaire applicable dans ce domaine.

Les employés doivent faire preuve de prudence dans leurs relations avec des tiers tels que des clients, des distributeurs et des fournisseurs à l'étranger où ces restrictions et contrôles commerciaux peuvent s'appliquer et affecter des transactions en cours et prévues. La méconnaissance de ces règles peut exposer Eutelsat et ses employés à des sanctions civiles et pénales ainsi qu'à une série d'actions disciplinaires.

Politique d'alerte (« Whistleblowing Policy »)

Afin d'assurer la mise en œuvre d'une véritable culture éthique, une politique d'alerte est déployée à l'échelle du Groupe.

Le dispositif d'alerte professionnelle est accessible à tous, sur Intranet et Internet.

L'objectif de cette politique est d'encourager tout salarié d'Eutelsat, ainsi que les collaborateurs temporaires, externes et occasionnels travaillant au sein du Groupe, à soulever toute problématique commerciale et professionnelle liée notamment aux ressources humaines et à la corruption sans craindre des mesures de représailles.

Les salariés sont invités à consulter la Politique d'alerte pour en savoir plus sur la marche à suivre pour signaler un incident.

Respect de la personne humaine

Le respect des collaborateurs et de la personne humaine est une valeur cardinale d'Eutelsat.

Eutelsat est convaincue que la viabilité et le dynamisme de son activité dépendent sensiblement de la qualité de vie et de travail de ses collaborateurs.

La prise en considération de cette valeur implique le respect des principes suivants :

❖ Principe de dignité humaine

Eutelsat, ainsi que toute tierce partie partenaire d'Eutelsat, s'engage formellement à proscrire et réprimer tout traitement inhumain ou dégradant.

La traite d'êtres humains et l'esclavage moderne sont des fléaux qu'Eutelsat condamne fermement. Il appartient aux tiers partenaires et sous-traitants de s'assurer que chacun de leurs collaborateurs dispose de la liberté de travailler et de quitter son emploi sous un préavis raisonnable.

Le travail des mineurs n'est possible qu'à la condition qu'il s'inscrive dans un projet pédagogique, tel qu'un stage et des contrats d'apprentissage, dans le respect des réglementations locales applicables.

❖ Respect de l'environnement et des ressources naturelles

Les ressources naturelles sont essentielles au maintien et au développement de l'activité économique. Le respect de l'environnement dans lequel les sociétés évoluent est fondamental.

Eutelsat s'engage à respecter scrupuleusement les normes environnementales nationales et internationales applicables.

Eutelsat recommande également à ses fournisseurs et autres partenaires d'être proactifs dans la conservation d'un environnement viable.

Cette recommandation passe notamment par un comportement responsable et un développement de la Responsabilité Environnementale et Sociale de chacun.



ENGAGEMENT A L'EGARD DE NOS SALARIES

Eutelsat est soucieux de s'entourer des meilleurs talents, de les développer et de les motiver, tout en favorisant l'esprit de loyauté et de solidarité. Pour ce faire, le Groupe s'engage à promouvoir un environnement de travail sain, transparent, et dépourvu de préjugés, afin de permettre à chacun de développer pleinement son potentiel conformément aux principes

Discrimination et harcèlement

Eutelsat s'engage à promouvoir l'égalité de traitement, ce qui implique l'absence d'une quelconque discrimination fondée sur l'origine ou le genre, les préférences sexuelles, l'âge, les opinions politiques ou religieuses, l'appartenance syndicale ou le handicap.

Faisant du Respect l'une de ses valeurs, Eutelsat place l'individu au cœur du Groupe et encourage un climat de travail constructif. L'intimidation et le harcèlement ne sont donc pas tolérés entre les salariés ou envers les autres acteurs de l'entreprise.

Toute forme de harcèlement ou d'intimidation doit être signalée aux Ressources Humaines, soit directement, soit par l'intermédiaire de la plate-forme d'alerte mise à disposition par Eutelsat, conformément à la Politique d'alerte du Groupe.

Santé et sécurité

Eutelsat place la santé et la sécurité de ses salariés au premier rang de ses priorités. Le Groupe s'engage à offrir un environnement de travail respectueux des règles d'hygiène et de sécurité en assurant l'application des dispositions réglementaires en vigueur, le suivi des procédures, le respect des règles de prévention relatives aux risques sanitaires et professionnels, ainsi que des actions de formation du personnel, conformément aux réglementations en vigueur dans les pays où le Groupe est présent.

Neutralité politique, religieuse et philosophique

Le Groupe ne fait aucun don aux candidats politiques, élus ou partis politiques. Les salariés peuvent prendre part à des activités politiques à titre personnel, à l'extérieur des locaux de l'entreprise, sans pour autant utiliser l'image du Groupe pour appuyer leurs convictions personnelles.

Ces principes s'appliquent dans le respect des droits d'expression des salariés et de leurs représentants.

Excellence technique, compétences managériale et connaissance approfondie des marchés

Compte tenu de la spécificité de ses métiers, le développement des compétences est au cœur de la politique RH du Groupe car il contribue à son succès stratégique. Dès lors, le Groupe encourage chaque salarié à être acteur de son évolution professionnelle et de son employabilité. Eutelsat s'engage également à assurer l'égalité des chances en matière de mobilité professionnelle.

Protection des informations

Les informations exclusives sont l'un des atouts majeurs d'Eutelsat. Les salariés doivent veiller au respect des règles relatives à la confidentialité et au secret professionnel en vigueur dans chacun des pays d'implantation d'Eutelsat. Par ailleurs, Eutelsat a élaboré sa propre politique de protection de l'information. Les salariés sont soumis à l'obligation constante de protection des informations sensibles concernant Eutelsat, notamment les informations relatives aux prix, les données financières, les spécifications techniques, les brevets, la propriété intellectuelle et les secrets industriels.

Conformité aux lois et aux réglementations nationales

Les salariés sont tenus de se conformer aux lois, règles, règlements et autres dispositions établis par les gouvernements des pays dans lesquels Eutelsat exerce ses activités. La Direction juridique est à la disposition des salariés pour toute question relative aux lois, règlements et normes.

Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts peuvent être des éléments constitutifs de corruption, de trafic d'influence ou d'autres infractions. Les salariés doivent éviter les activités susceptibles d'influencer l'objectivité de leurs décisions commerciales.

Ils devront renoncer à détenir une charge, une participation ou une prise de participation financière dans tout organisme partenaire d'Eutelsat si cela peut influencer la relation commerciale qui lie Eutelsat à ce partenaire. Les salariés sont tenus de se mettre rapidement en rapport avec la Direction de la conformité pour toute question relative à un conflit d'intérêts potentiel et de signaler toute situation dans laquelle leurs intérêts personnels interféreraient ou pourraient interférer avec les intérêts du Groupe Eutelsat afin que ce dernier y remédie, le cas échéant.

Communications extérieures et médias sociaux

En tant que société cotée en Bourse, Eutelsat est tenue de fournir au public des informations cohérentes et exactes. Seuls les salariés autorisés par la Direction de la communication d'Eutelsat sont habilités à s'exprimer au nom d'Eutelsat.

Les demandes de renseignements provenant de la presse et les demandes d'interviews doivent être immédiatement transmises à la Direction de la communication.

Les salariés sont invités à se montrer respectueux lorsqu'ils évoquent Eutelsat, ses concurrents et ses partenaires industriels sur les réseaux sociaux. Pour de plus amples informations sur l'utilisation des médias sociaux, nous vous invitons à consulter le Guide des bonnes pratiques sur les réseaux sociaux du Groupe.

Confidentialité des données personnelles

Eutelsat s'engage à protéger les droits des personnes physiques dont les données personnelles sont collectées et/ ou traitées dans le cadre de ses activités.

À ce titre, Eutelsat se conforme à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur afin de protéger les données personnelles de ses salariés.

Les salariés d'Eutelsat sont également tenus de protéger les informations personnelles auxquelles ils peuvent avoir accès ou qu'ils peuvent traiter pour le compte d'Eutelsat dans le cadre de leurs missions.

Ils sont invités à consulter le responsable de la protection des données pour toute question à ce sujet.

Utilisation des outils informatiques et de communication

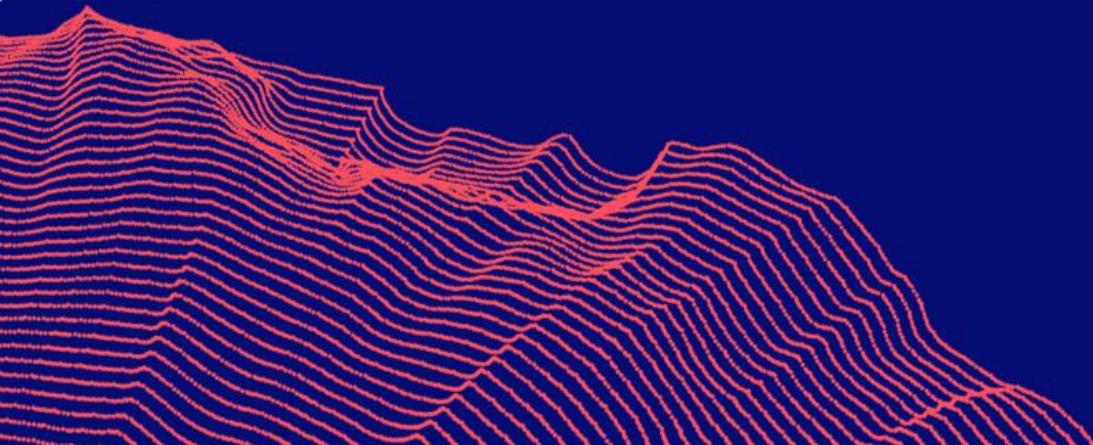
L'utilisation des outils informatiques et de communication est dédiée à un usage professionnel, dans le cadre et pour le besoin de l'activité de chaque utilisateur au sein du Groupe, sous réserve toutefois des tolérances admises dans le Groupe concernant un usage personnel des outils informatiques et de communication dans des limites raisonnables. Les utilisateurs demeurent personnellement responsables de l'utilisation qu'ils font des outils informatiques et de communication d'Eutelsat, laquelle utilisation devra être mesurée, proportionnée et strictement dictée par les besoins de leur activité au sein du Groupe.

Les salariés ont en outre une obligation légale de loyauté, qui vaut pour l'utilisation des outils informatiques et de communication.

Ils doivent adopter un comportement loyal, responsable et vigilant et veiller notamment à ne commettre aucun fait susceptible de nuire à la réputation ou à l'image du Groupe, de ses marques et de ses effectifs. Un exemplaire de la Charte Informatique du Groupe est communiqué à chaque salarié d'Eutelsat, à qui il sera demandé d'en accuser réception par voie électronique. Les salariés sont invités à consulter la Charte Informatique du Groupe en cas d'interrogation.

ENGAGEMENT EN MATERIE DE RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Eutelsat s'engage à poursuivre ses efforts de sensibilisation aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux au sein du Groupe et auprès de tiers. Trois grands domaines de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ont été recensés comme présentant un intérêt pour ses activités, soit en raison de leur impact potentiel sur les résultats du Groupe, soit du fait de leurs répercussions notables en termes de développement responsable et durable.



S'engager à lutter contre la fracture numérique

L'engagement de réduire la fracture numérique est l'un des axes majeurs de la politique de responsabilité sociale du Groupe. La fracture numérique désigne les disparités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et plus particulièrement à l'Internet et à la télédiffusion.

À cet égard, le Groupe doit relever trois défis majeurs :

- Fournir des services Internet aux consommateurs, aux professionnels et aux pouvoirs publics dans les zones où l'accès aux réseaux terrestres est limité ou inexistant ;
- Accompagner des besoins spécifiques en relevant les défis des politiques publiques en matière d'inclusion numérique ;
- Promouvoir l'accès à la télévision en clair pour tous.

Protéger l'environnement et préserver l'espace autour de la terre contre les débris et les congestions

L'une des composantes essentielles de la politique de responsabilité sociale d'Eutelsat réside dans la conduite d'une politique de gestion de flotte responsable qui intègre dès la conception la procédure de fin de vie des satellites. Avec l'augmentation constante du nombre de satellites de télécommunications en orbite, la question de la fin de vie des satellites et des débris spatiaux potentiels générés à ce stade revêt une importance croissante. Positionnés en orbite géostationnaire pendant une durée moyenne de quinze ans, les satellites exploités par Eutelsat ne rentrent pas dans la catégorie qui génère le plus de débris, contrairement aux satellites en orbite basse ou moyenne. Néanmoins, Eutelsat s'engage à limiter les risques de pollution spatiale.

Mettre en œuvre une politique de Ressources humaines adaptée aux enjeux du Groupe

La troisième composante de la politique RSE du Groupe vise à promouvoir la diversité des cultures et fidéliser les salariés dans un environnement fortement concurrentiel. Les activités d'Eutelsat étant à l'origine exercées par une OIG, l'Organisation européenne de télécommunications par satellite, la culture d'entreprise du Groupe demeure caractérisée par une forte identité internationale. Aujourd'hui, Eutelsat est une entreprise mondiale et transnationale, qui déploie des initiatives et des procédures visant à favoriser l'adhésion et la fidélisation des salariés, notamment par des programmes fédérateurs de portée mondiale dont la vocation est de renforcer sa culture et harmoniser les outils de management et de participation des salariés.



ENGAGEMENT A L'EGARD DE NOS ACTIONNAIRES ET DES MARCHES FINANCIERS

Eutelsat s'efforce de diriger le Groupe en appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise, et de pérenniser la création de valeur qui récompense tous ceux qui investissent dans Eutelsat.

Consigner les opérations et l'information financière

En tant que société cotée en bourse, Eutelsat est soumise à un certain nombre d'obligations au titre du droit européen et français en matière de valeurs mobilières. Cela signifie que le Groupe doit fournir une information claire, fiable, pertinente et transparente concernant tout événement susceptible d'influencer le cours de son action de façon régulière et en temps utile. Tous les salariés du Groupe participent à la réalisation de cet objectif et toute fausse déclaration intentionnelle est formellement interdite.

Statut d'initié et diffusion de l'information auprès du public

Aucun salarié n'est autorisé à vendre ni acquérir des titres cotés sur un marché réglementé, ni effectuer une quelconque transaction sur ces titres si sa fonction au sein d'Eutelsat lui donne accès à des informations se rapportant aux sociétés cotées concernées et dont le public n'aurait pas connaissance.

Les salariés ont l'interdiction de réaliser des opérations sur les actions Eutelsat sur la base d'informations qui ne sont pas rendues publiques, ou d'encourager quiconque à acheter des actions en divulguant ce type d'informations. Ceci s'applique également aux informations non publiques sur les clients, fournisseurs, partenaires ou autres entreprises auxquelles les salariés peuvent avoir un accès privilégié. Les transactions effectuées sur la base d'informations privilégiées peuvent donner lieu à des sanctions civiles et pénales ainsi qu'à des mesures disciplinaires internes, pouvant inclure le licenciement.

En cas de doute, les salariés sont invités à se reporter au Code de conduite d'Eutelsat pour les transactions sur les valeurs mobilières et/ou à consulter la Direction juridique.

Vérification financière

L'information financière d'Eutelsat doit faire l'objet de vérifications conformément à la réglementation européenne. Eutelsat respecte l'indépendance des commissaires aux comptes et interdit toute action visant à influencer ou à induire en erreur les commissaires aux comptes chargés de la vérification de ses états financiers.



32 Boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux
France
T +33 1 53 98 47 47

www.eutelsat.com

Charte Ethique – Date : Octobre 2025.